

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1998**

The  
co  
ma  
the  
sig  
ch



This  
Ce d

10x



## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
							✓					
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

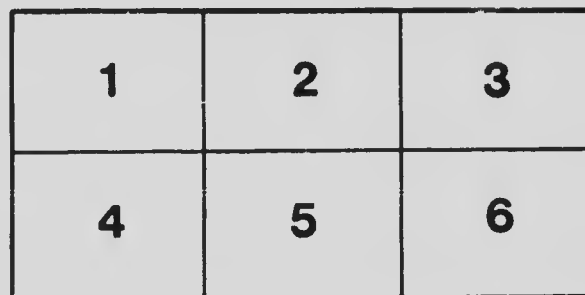
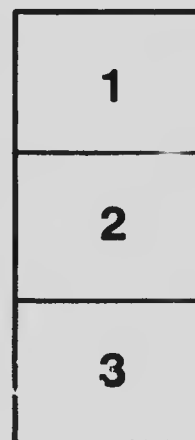
Université de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Université de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

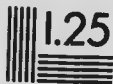
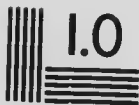
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit sur un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.45

1.50

1.56

1.63

1.7

1.75

1.8

1.875

1.95

2.0

2.1

2.25

2.35

2.5

2.6

2.8

3.0

3.15

3.375

3.6

3.75

4.0

4.2

4.5

4.75

5.0

5.3

5.625

6.0

6.3

6.75

7.125

7.5

7.875

8.25

8.75

9.0



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482-0300 - Phone  
(716) 288-5989 - Fax

*Coll. Chagnon*

L'œuvre des dentistes français pendant  
la guerre européenne de  
1914....191

**Par M. le Dr JULES D'ARGENT, D.E.D.P. D.D.S.**

Professeur à l'École dentaire de Paris.  
Directeur de l'Hôpital des blessés de la face  
et des maxillaires de Paris



Communication au Congrès des dentistes du Canada tenu à  
Montréal les 12-13-14-15 septembre 1916.



L'œuvre des dentistes français pendant  
la guerre européenne de  
1914....191

Par M. le Dr JULES D'ARGENT, D.E.D.P. D.D.S.

Professeur à l'Ecole dentaire de Paris.  
Directeur de l'Hôpital des blessés de la face  
et des maxillaires de Paris



Communication au Congrès des dentistes du Canada tenu à  
Montréal les 12-13-14-15 septembre 1916.





# **L'OEUVRE DES DENTISTES FRANÇAIS PENDANT LA GUERRE EUROPEENNE DE 1914....1918**

Par le Dr Jules MARCENT, D.E.D.P., D.D.S.  
Professeur à l'École dentaire de Paris.

---

## **I. INTRODUCTION**

### **SITUATION GENERALE A LA DECLARATION DE LA GUERRE**

Dans le tourbillon de cet immense cataclysme de l'histoire qu'est la terrible guerre déchaînée, en Europe, depuis le 1er août 1914, par les Empires Germaniques auxquels sont venus se joindre deux peuples de proie, aux instincts vils et pervers, on distingue de nombreux faits qui sont pleins d'enseignements et d'observations édifiantes.

De toutes les Puissances de l'Europe, deux seulement étaient vraiment préparées à la guerre: l'Allemagne et l'Autriche. C'est qu'elles la prévoyaient et la voulaient depuis longtemps. Elles ont voulu définitivement leur hégémonie, Européenne d'abord, mondiale ensuite.

De tous les pays menacés, mais entretenus dans une sécurité relative par les discours et les démonstrations pseudo-amicales des Empires du Centre, la France possédait la meilleure organisation militaire, ou la moins défectueuse, si l'on envisage les procédés de la guerre actuels, qu'elle avait ignorés ou méconnus.

---

(1) Communication au Congrès des dentistes du Canada. Montréal, septembre 1916.

Mais ses négligences, ses erreurs ou ses oublis n'étaient que la conséquence de son aveugle confiance dans les protestations pacifistes de ses ennemis héréditaires, dissimulant, avec leur habileté de race, leur préparation formidable et leur tactique déconcertante.

Les lacunes étaient nombreuses, et quelques-unes d'une grave importance; citons — sans énumération — l'absence presque complète d'artillerie lourde et de matériel, l'insuffisance de mitrailleuses, la visibilité trop marquée des uniformes, etc. . .

Dans cette lutte pour l'honneur, et pour la vie, enfantée par l'exécrable folie de l'impérialisme allemand, deux choses existaient cependant à profusion, auxquelles les ennemis ne croyaient plus: *la vaillance et le génie de la race française.*

Ces qualités héréditaires furent encore augmentées, à la déclaration de la guerre, par *l'Union sacrée*, réclamée, avec tant d'éloquence, par le Président de la République, réalisée par acclamations, au Parlement et au Sénat, et à laquelle nos adversaires étaient loin de s'attendre, ayant même spéculé sur la division des partis pour hâter notre défaite.

C'était "*l'Heure*", qu'a célébrée, en vers si éloquents, le Dr Joseph Nolin, de Montréal, le 12 août 1914, et cette *Union sacrée*, analogue au symbolique panache blanc d'une autre glorieuse époque, groupa, autour du drapeau de la France, tous les éléments en état de la défendre, c'est-à-dire *tous les Français!*

Par sa vaillance, la France a sauvé la *liberté du monde*, en triomphant aux batailles de *la Marne* et de *l'Yser*, et en contenant, depuis, les attaques les plus énergiques et les plus fougueuses des Allemands, notamment devant *Verdun*.

Par son génie, elle a su créer, en pleine guerre, une organisation de résistance telle, qu'elle a donné à ses alliés le temps de venir, à leur heure, apporter leur précieux et important concours, à cette résistance d'abord, à la réaction et à la pleine victoire, ensuite.

En signalant, deçà et delà, au cours de ce travail, certaines imperfections, soit dans les conceptions, soit dans l'organisation matérielle, nous n'avons pas obéi à un sentiment de critique qui serait, du reste, déplacé, mais à un esprit très fanatique de progrès.

Nous considérons, en effet, que la franchise et la netteté dans la découverte et dans l'aveu des erreurs sont indispensables, si l'on veut obtenir leur rapide rectification et en tirer un enseignement profitable.

Nous sommes absolument convaincu que l'expérience qui ressort

des constatations de cette guerre subsistera à tout jamais, et qu'elle empêchera le retour d'un état de choses, qui faillit nous faire perdre la liberté et nous assujettir à une "Kultur" pire que la plus infâme barbare.

## 2. SERVICE DE SANTE

Si certaines imprévoyances purement militaires existaient, que penser du *Service de santé*?

Il vaut mieux n'en pas parler, et dire seulement que, là aussi, après les constatations souvent fort pénibles du début, l'organisation s'est améliorée, chaque jour, au point de ne plus soulever actuellement de critiques de quelque importance.

Une confiance exagérée dans le maintien de la paix, jointe à des raisons budgétaires, avait toujours fait différer la mise à exécution d'un programme parfaitement élaboré, et qu'il a fallu mettre sur pied devant l'ennemi et dans l'encombrement et le désarroi des premiers chocs, qui nous furent défavorables.

A la déclaration de guerre, le Service de santé se trouva donc presque absolument désemparé, notamment en ce qui concerne les premiers soins d'urgence aux blessés et leur transport à l'arrière; mais, pour mettre toutes choses au point et écarter toute suspicion, il faut proclamer qu'à toute heure et en tous lieux, même au plus fort des batailles, le personnel médical sut faire tout son devoir, au péril de sa vie, et que nombreux sont ceux qui sont morts ou qui ont été blessés, au Champ d'honneur, dans l'accomplissement de leur *mission sacrée*.

## 3. SERVICE DENTAIRE

Et quant au *Service dentaire militaire*? Rien ne subsistait.

Pour mettre en lumière l'importance de l'*oeuvre de guerre des dentistes français*, et plus particulièrement de l'École dentaire de Paris, créatrice des premières institutions destinées à secourir les militaires atteints d'affections dentaires ou de blessures des maxillaires et de la face, il nous paraît nécessaire d'établir la situation d'avant la guerre.

Aucun service dentaire ne subsistait donc!

Sa création avait bien été demandée au *Ministère de la guerre* par la *Fédération Dentaire Nationale*, à différentes époques, et notamment, avec plus d'insistance encore, en mars et mai 1913, au moment

où le Parlement procédait à des remaniements dans l'organisation de l'armée, et avait à se prononcer sur le *service de trois ans*, dont le moins qu'on puisse en dire est qu'il a sauvé la France! Mais, non seulement il avait contesté son utilité, mais il l'avait nettement niée et il avait jugé, en dernier lieu, qu'en temps de guerre aussi bien qu'en temps de paix, les dentistes ne pouvaient être que gêne et embarras! (1)

— Dès les premières hostilités, les événements se chargèrent vite d'infirmer cette impérieuse sentence! —

Ce jugement paradoxal fut pour surprendre; il ne peut être expliqué — sinon excusé — que par la prescience dont s'enorgueillissent les "Bureaux" des ministères et qui leur font négliger tous avis du dehors, même sur des questions très particulières, pour l'éclaircissement desquelles la consultation des compétences spécialisées les plus reconnues semble tellement fondamentale, qu'elle peut paraître indispensable.

C'est ainsi du moins, que procèdent les Administrations privées, sans doute parce que les intérêts de tous y sont aussi les intérêts de chacun.

Les revendications des dentistes, qui avaient été si radicalement écartées, s'appuyaient cependant sur des arguments de tout premier ordre, et, en tout cas, sur un *désintéressement absolu*.

Elles ne tendaient, *en temps de paix*, qu'à venir en aide aux militaires atteints d'affections dentaires, ou à les prémunir de ces affections; et, *en temps de guerre*, qu'à soigner et restaurer les blessés des maxillaires et de la face.

En énumérant, dans sa requête, les diverses lésions pathologiques ou traumatiques des mâchoires dont les militaires peuvent être atteints, la F. N. D. faisait ressortir l'importance des études imposées par l'Etat aux chirurgiens-dentistes, études réparties sur cinq années, dont deux de stage prothétique; et elle insistait tout particulièrement sur les cours et les travaux de *prothèse-restauratrice*, organisés en vue d'une guerre toujours à craindre, et dénotant, de toute manière, de la part des Ecoles dentaires, un bel esprit de prévoyance.

La F. N. D. ne demandait, pour les techniciens, que la reconnaissance officielle de l'utilité de leurs interventions, par la création d'un *corps de dentistes-militaires*, comme étaient ceux des médecins, des pharmaciens et des vétérinaires.

---

(1) Lettre du Ministère de la guerre du 5 mai 1913.

Les décrets des 3 et 4 mars 1916, instituant le corps de dentistes militaires et le corps des chirurgiens-dentistes de la Marine, après dix-sept mois de guerre et de témoignage des services nombreux et variés rendus par les dentistes, sont la meilleure justification du bien-fondé de leurs revendications d'avant-guerre !

Mais, malgré l'éloquence des motifs invoqués, les chirurgiens-dentistes ne furent pas écoutés, et ils se trouvaient cruellement évincés, au moment où la guerre survint.

#### 4. DECLARATION DE LA GUERRE

La guerre fut déclarée par l'Allemagne à la France, le 4 août 1914 ; mais la mobilisation, décrétée le 2 août, à la suite de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, notre alliée, ne laissait aucun doute sur l'imminence de cet événement.

D'un bond, la France fut debout !

Cinq millions de Français, astreints au service militaire, ou en état de servir, frémirent à l'appel de la Patrie, et, pleins d'ardeur et d'enthousiasme, dans un ordre parfait, rejoignirent leurs corps ou se présentèrent dans les bureaux d'engagement, où de nombreux étrangers affluaient déjà, pour offrir à la France, par le sacrifice de leur vie, le suprême hommage de leur attachement et de leur vénération.

#### 5. EFFETS DE LA MOBILISATION SUR LES DENTISTES ET SUR LEURS INSTITUTIONS

Les Dentistes, frappés d'appel ou engagés volontaires — et parmi ces derniers, bon nombre d'étudiants — étaient partis, *dispersés dans toutes les armées*, puisque aucune mesure n'avait été prise pour les utiliser comme techniciens dans l'armée.

Leur service, en temps de paix, les ayant édifiés sur l'état déplorable des dents d'un grand nombre de leurs camarades, la plupart, mus par un beau sentiment professionnel, emportaient dans leur sac, en plus du paquetage réglementaire, une petite trousse d'instruments, n'hésitant pas à s'alourdir en prévision du soulagement qu'ils étaient susceptibles de procurer autour d'eux.

L'Ecole Dentaire de Paris se trouva privée subitement, du fait de la mobilisation, des trois quarts de ses administrateurs, de ses professeurs et de ses étudiants, indépendamment de ceux qui étaient déjà partis en vacances, dans les derniers jours de juillet.

Le Conseil d'Administration, de 20 membres, était réduit à 4 — le Président M. *Godon*, les Vice-Présidents, MM. *J. d'Argent* et *Roy*, et le Trésorier, M. *Biour* — placés, par leur âge, en dehors des effectifs militaires, mais qui montrèrent, par la suite, qu'ils pouvaient être encore très utiles au pays dans des rôles non dépourvus d'importante utilité, à défaut d'être brillants et glorieux comme ceux des combattants !

Dès le 3 août 1914, ils se réunirent pour délibérer non seulement concernant le fonctionnement du dispensaire de l'École — les cours étant suspendus par les vacances jusqu'à la fin d'octobre — mais sur la conduite à tenir au point de vue professionnel, par suite des événements graves qui allaient se dérouler. Afin de s'entourer de toutes les garanties possibles, ils firent appel au concours de MM. G. Viau, Président honoraire et P. Martinier, Directeur honoraire de l'École.

L'École était déserte, non seulement de ses professeurs et de ses élèves, mais de ses malades, retenus ailleurs par des préoccupations plus impérieuses que leurs souffrances.

Cette situation pouvant se prolonger, le Conseil décida la fermeture temporaire de l'École, mais la Direction de l'Assistance Publique de Paris, avec laquelle notre Société a des accords, nous ayant prévenus, presque au même moment, que la plupart des consultations dentaires des hôpitaux de Paris étaient suspendues, par suite de la mobilisation de leurs chefs de service, cette mesure fut aussitôt rapportée, ce qui permit de canaliser vers notre dispensaire les malades d'un grand nombre de quartiers de la ville.

En même temps, pour assurer ce service, le Conseil, par une lettre circulaire, faisait appel au concours des membres de la Société non mobilisés, et il avait la vive satisfaction d'enregistrer instantanément de nombreuses acceptations.

En quelques jours, le dispensaire se retrouva en pleine activité.

Et ce fut un très impressionnant spectacle de voir de vieux praticiens, tenus éloignés les uns des autres par les hasards et les nécessités de la vie, se retrouver dans le milieu où s'étaient accomplies leurs études, autour des mêmes fauteuils, témoins si chers de leurs travaux et de leur perfectionnement dans leur technique professionnelle.

Les étudiants trop jeunes pour servir, et les étudiantes, dès la réouverture du dispensaire, mettant fin d'eux-mêmes à leurs vacances, vinrent offrir leurs bons offices, et ainsi se trouva maintenu, grâce à l'École dentaire de Paris, un *très important service public* !

## 6. L'OEUVRE DES DENTISTES FRANÇAIS

*L'oeuvre de guerre des dentistes français* était commencée; elle devait bientôt prendre la plus grande importance, et s'imposer au point de faire aboutir, comme une chose naturelle et normale, leurs principales revendications.

L'oeuvre de guerre des dentistes français comprend neuf étapes, marquées chacune par la création d'un service nouveau:

1°—*Le Comité de secours aux blessés des maxillaires et de la face*, fondé le 5 août 1914.

2°—*Le Dispensaire Militaire*, extension du Dispensaire Civil, puis formation indépendante, créé le 5 août 1914.

3°—*Le service des édentés militaires inaptes*, du 3 janvier 1915.

4°—*Le service des convalescents*, au lycée Michelet, du 11 juin 1915.

5°—*Le service des automobiles dentaires*, du 31 juillet 1915.

6°—*L'aide confraternelle aux dentistes français et belges, victimes de la guerre*, 31 juillet 1915.

7°—*Le service de rééducation des réformés*, de mai 1916.

8°—*Le service de l'Hôpital Canadien*, de juin 1916.

9°—*Le congrès dentaire inter-alliés*, d'octobre 1916.

## 7. LE COMITE DE SECOURS AUX BLESSES DES MAXILLAIRES ET DE LA FACE

L'expérience médico-chirurgicale des guerres antérieures, et notamment des plus récentes — la campagne Russo-Japonaise et les deux conflits balkaniques — nous était trop connue, pour que nous n'ayons la conviction, qu'avant peu, de nombreux combattants seraient atteints de lésions maxillo-faciales.

L'absence de toute organisation ayant pour objet de les secourir, devait laisser ces infortunés, sinon sans soins, du moins sans intervention intelligente et appropriée.

Ces considérations, jointes à notre désir de montrer spontanément le rôle considérable que les dentistes sont susceptibles de jouer, en temps de guerre, rôle que nous avions défini dans nos rapports au Ministère de la guerre, et qui avait, jusqu'à ce jour, été méconnu, nous décidèrent de créer un *Comité de secours aux blessés des maxillaires et de la face*.

\* Ce Comité fut composé des membres non mobilisés du corps

enseignant le P'École, ainsi que des membres des différentes sociétés professionnelles qui voulurent bien répondre à un appel fait par lettre circulaire du 5 août 1914, à tous les dentistes français.

Un bureau fut chargé de l'organisation des différents services du comité et de leur direction technique et administrative.

Il fut ainsi composé.

M. Godon, Président d'honneur,  
M. Roy, Président et chef du service clinique,  
M. G. Viau, Vice-Président,  
M. P. Martinier, chef du service technique,  
M. J. d'Argent, chef du service administratif,  
M. H. Villain, Secrétaire,  
M. L. Bioux, Trésorier.

La Société de l'École mit à la disposition du Comité son personnel, ses laboratoires et ses salles de clinique; mais sa situation financière devant sérieusement se ressentir des événements futurs, et surtout de leur longue durée probable, une souscription publique fut ouverte pour subvenir aux dépenses du Comité, qui prenait à sa charge tous les frais d'appareils nécessaires aux blessés.

Grâce à ce fonds de secours, auxquels les dentistes de la Province de Québec se sont si généreusement inscrits, à deux reprises, pour des sommes importantes, le Comité a pu fonctionner de ses deniers et rendre les plus éminents services aux mutilés qui lui ont été confiés.

Quoique nos étudiants en chirurgie dentaire suivent des cours de prothèse restauratrice, et que des examens de fin d'études témoignent de leur compétence en cette science, le peu d'application qui en est faite, en temps de paix, par la majeure partie des praticiens, les déshabitué assez vite de ces travaux.

Aussi a-t-il paru utile, avant tout, de familiariser les membres du Comité avec les différents genres d'appareils et d'opérations qu'ils devaient être appelés à exécuter.

C'est dans ce but que, dès les premiers jours de la création, et avant toute arrivée de blessés, qu'on ne prévoyait pas très prochaine, MM. Roy et Martinier firent une série de conférences et de démonstrations pratiques.

Lorsque, dès le 9 septembre, les premiers blessés se présentèrent à la clinique, ils purent recevoir les soins nécessaires à leur état.

Ils provenaient des différentes ambulances de la région parisienne.



Un certain nombre d'entre eux avaient été transférés de la province dans ces ambulances, parce que le Comité de Secours était la *seule formation* existant à ce moment, pour le traitement prothétique des fractures des maxillaires *selon l'enseignement et les conceptions des dentistes*.

Les blessés non transportables étaient soignés sur place dans les divers hôpitaux.

Les premiers locaux affectés au Comité de secours, et comprenant huit fauteuils, devinrent bientôt insuffisants, et il fallut, à deux reprises, les agrandir considérablement.

Enfin, en novembre, lorsque l'Ecole reprit ses cours théoriques et pratiques, un dernier remaniement transporta les services du Comité dans un corps de bâtiment vaste et bien aménagé.

A la fin de 1914, le Comité de secours aux blessés des maxillaires et de la face, comprenant un service chirurgical, une clinique et un laboratoire de prothèse maxillo-faciale, avec trente fauteuils et des établis nombreux, des services de dessin, de photographie, de moulage, de modelage, de radiographie, de massage et d'orthophonie, pouvait être considéré comme une *institution modèle*.

## 8. LE DISPENSAIRE MILITAIRE

Pendant le même temps, confirmant les observations antérieures à la guerre et signalées par la F. D. N. dans ses nombreux rapports au Ministère de la Guerre, le dispensaire de l'Ecole recevait la visite de très nombreux militaires du Camp retranché de Paris, atteints d'affections dentaires de toute nature; et leur quantité, sans cesse croissante, était bientôt telle qu'il fallut décider de leur consacrer entièrement trois matinées et toutes les après-midi chaque semaine; *trois matinées seulement restant réservées aux civils*.

## 9. SERVICE DES EDENTES INAPTES

Bientôt l'attention des cliniciens fut éveillée par la situation de militaires ne possédant plus assez de dents pour obtenir une mastication, non seulement normale, mais strictement suffisante à une bonne digestion.

La plupart n'ayant plus que quelques dents informes et des racines, paraissaient en très mauvaises conditions de santé, accusant des troubles gastro-intestinaux.

N'obéissant qu'à des sentiments d'humanité et de zèle professionnel, on était tenté de pratiquer à ces militaires, les extractions et les restaurations prothétiques commandées par leur déplorable situation.

Mais, d'une part, le peu de temps qui leur était dévolu pour se faire soigner, et, d'autre part, les frais très importants inhérents à de tels traitements, vu leur nombre, rendaient ceux-ci impossibles sans l'assentiment et le concours de l'Autorité militaire.

Le Conseil avait la notion d'un service éminent à rendre, tant aux individus qu'à l'armée elle-même, mais l'immensité de l'entreprise, à tous les points de vue, le rendait, avec regret, très hésitant.

Un incident vint déclencher son action décisive!

Fin décembre 1914, envoyé par le Secrétaire-Général de l'Ecole, le Dr G. Villain, mobilisé dans les services auxiliaires de l'Artillerie du Camp retranché de Paris, un artilleur de l'armée active se présente à la consultation où il expose que le médecin de son Dépôt hésite à le diriger vers le front, *malgré son vif désir de combattre*, à cause de l'insuffisance manifeste de ses organes masticateurs, lui faisant prévoir de prochaines lésions du tube digestif et son renvoi à l'arrière comme *gastro-entéritique*.

Le Dr G. Villain signalait la fréquence de ces cas à son Dépôt, et, par extension, en déduisait, pour la France entière, un nombre si considérable d'indisponibilités qu'on en restait attristé.

On pouvait évaluer à deux corps d'armée les combattants dont les armées étaient ainsi privées!

Sur sa proposition, approuvée par le Médecin du Dépôt, le Conseil décidait de faire gratuitement des dentiers à ce jeune artilleur, et, quelque temps après, celui-ci pouvait rejoindre sa batterie.

S'appuyant sur ce cas et sur d'autres renseignements très précis, le Conseil, conscient d'un réel service à rendre au Pays, offrit au Ministère de la Guerre, dans un rapport circonstancié, l'intervention de l'Ecole dentaire de Paris, pour remédier au problème des *édentés-inaptes*, par la confection d'appareils de mastication.

Cette question commençait, du reste, à se poser intensivement au Ministère, vu leur nombre toujours croissant dans les hôpitaux et dans les dépôts, et les réformes dont beaucoup avaient été l'objet.

L'Ecole offrait de prendre à sa charge les deux cent premiers appareils.

Connaissant la lenteur des décisions administratives et persuadés de l'importance du rôle à jouer, non seulement au point de vue de la

Défense Nationale, mais encore en ce qui concerne le prestige professionnel qui pouvait en résulter, l'École, sans plus attendre, vota les crédits et se lança délibérément dans l'entreprise, au commencement de janvier 1915.

Elle réunit tous ses *services dentaires* en une seule formation qu'elle dénomma : *Dispensaire Militaire*, et elle en confia la direction à un bureau ainsi composé :

M. J. d'Argent, Président et chef du Service de Dentisterie Opératoire ;

M. Blatter, Chef du Service de Clinique de Chirurgie dentaire ;

M. G. Villain, Chef du Service de Prothèse, des Rapports et des Statistiques.

M. G. Croce-Spinelli, Secrétaire.

Le Service des édentés-inaptes prit bientôt une grande importance, tout en restant *officieux* ; mais les nombreux dentiers dont il dotait des militaires de tous grades, jusqu'à celui du lieutenant, étaient très remarquables, tant par les Chefs du Service armé que par ceux des dépôts, et ils plaidaient mieux que le meilleur avocat auprès des Autorités, la cause introduite par les dentistes, pour résoudre le lourd problème de l'immobilisation des édentés dans les hôpitaux ou les dépôts.

Malgré toute l'éloquence de cette démonstration, ce ne fut qu'en juillet 1915, après avoir fourni 600 appareils gratuits, que le Dispensaire Militaire reçut l'approbation ministérielle

Encore cette reconnaissance officielle coïncida-t-elle avec l'arrivée à la direction du service de santé du Sous-Secrétaire d'Etat, Monsieur Justin Godart.

Avec une grande sûreté de jugement et une extrême bienveillance, Monsieur Justin Godart se rendit compte par lui-même, en visitant les diverses formations dentaires, des résultats obtenus par l'initiative des dentistes et, non seulement il leur donna *l'estampille officielle*, mais il reconnut la nécessité de la création d'un *Corps de Dentistes* pour les besoins des armées en campagne.

L'École se trouvait enfin récompensée de son initiative et de ses sacrifices ; et les dentistes voyaient s'ouvrir un vaste champ de travail, où ils pouvaient faire montre de leurs capacités et de leur savoir professionnels, appropriés aux nécessités de l'armée.

Peu à peu l'expérience a conduit les techniciens, qui s'occupent d'adapter les procédés dentaires aux besoins des militaires, *en temps*

*de guerre*, à reconnaître que des modifications assez sensibles devaient être apportées à leur pratique courante dans leur clientèle.

Ils ont constaté, en effet, que certaines opérations étaient impraticables, ou incompatibles avec les exigences du service, et ils ont été amenés progressivement à coordonner et à condenser les procédés qui leur ont paru les plus pratiques, et à déterminer ainsi une technique très simplifiée, répondant aux exigences de la majorité des cas.

Ils ont créé la *Dentisterie de guerre*.

## 10. CHRONOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE L'OEUVRE DES DENTISTES

Le mouvement créé par l'Ecole dentaire de Paris, en vue de venir en aide aux militaires atteints de lésions ressortissant de la spécialité exercée par les chirurgiens-dentistes, et de démontrer, de façon tangible, l'importance des services que peut et doit rendre le dentiste à l'armée, ne devait pas demeurer isolé.

Les autres écoles dentaires de France, l'Ecole odonto-technique, l'Ecole dentaire de Lyon et celle de Bordeaux, avec lesquelles elle est en constants rapports, lui avaient hardiment emboîté le pas, et chacune d'elles organisa des services analogues à ceux de l'Ecole dentaire de Paris.

Les Autorités militaires, dûment informées, tant par nos rapports que par ceux des formations auxquelles nous rendions des services, ne devaient pas rester longtemps indifférentes et insensibles. On s'en rendra compte par l'énoncé suivant, marquant le développement progressif de la graine semée, en bonne terre de France, par les dentistes.

Le 15 octobre 1914, le Médecin-Inspecteur-Général, Directeur du service de santé du Gouvernement militaire de Paris, dans une lettre adressée aux Médecins-majors de son ressort, les informait de l'organisation du Comité de Secours aux blessés des maxillaires et de la face, et les invitait à faire appel à son concours.

Le 15 octobre également, répondant à une pétition de la Fédération Dentaire Nationale, appelant l'attention du Ministre de la guerre sur la situation des dentistes, disséminés dans tous les Corps, et sur leur concours utile aux blessés, une décision ministérielle autorisait le versement éventuel des chirurgiens-dentistes dans les sections d'infirmiers.

Le 10 novembre 1914, le service de santé créait des centres de

prothèse maxillo-faciale et de restauration de la face, à Paris, Lyon et Bordeaux.

Le 21 décembre 1914, une circulaire ministérielle décidait l'affectation à chaque hôpital d'évacuation d'un dentiste prothésiste.

Le 14 avril 1915, le Ministre de la guerre acceptait la coopération de l'École dentaire de Paris pour les soins à donner aux militaires, et consentait à affecter des dentistes mobilisés pour subvenir à l'extension de ces services.

Le 10 mai 1915, il reconnaît et accepte la coopération de son Comité de secours aux blessés, qui, depuis neuf mois n'opérait qu'officieusement.

De ce jour, de nouveaux centres de stomatologie et de prothèse maxillo-faciale sont créés dans les principales villes de France; on en compte, actuellement, une quarantaine.

Le 11 juin 1915, l'École dentaire de Paris est chargée d'organiser une ambulance de 200 lits à l'hôpital de convalescents du Lycée Michelet, service qui fonctionne avec le personnel et le matériel prêtés par l'École.

Le 31 juillet 1915 paraît une circulaire ministérielle accordant son approbation aux services des édentés-inaptes et relative à la fourniture de leurs appareils.

Le 25 août 1915, le Sous-Secrétaire d'Etat du service de santé visite notre ambulance maxillo-dentaire du Lycée Michelet et s'en montre enthousiaste.

Le 31 août 1915, il reçoit la F. D. N. et la Direction de l'École dentaire de Paris, et s'entretient avec elles de leur oeuvre et de la situation des dentistes militaires.

Le 13 septembre 1915, il visite les services militaires de l'École dentaire de Paris, le Comité de secours et le Dispensaire militaire, et il reconnaît la nécessité de nombreuses affectations, ainsi que le rôle important du dentiste dans le service de santé. Il s'occupe de leur situation.

Le 2 mars 1916, paraît le décret instituant le Corps des dentistes militaires.

Le 3 mars, paraît celui instituant le Corps des Chirurgiens-dentistes de la marine.

#### II. LE SERVICE DU LYCEE MICHELET

Nous avons dit, ci-dessus que, le 11 juin 1915 l'École dentaire de Paris avait été chargée d'organiser une ambulance de 200 lits à l'Hô-

pital de convalescents du Lycée Michelet situé dans la toute proche banlieue de Paris, à Vanves-Malakoff, au centre d'un superbe parc.

Cette affectation mérite qu'on s'y arrête à cause des enseignements qu'elle contient.

Tout d'abord, c'étrist une approbation de l'oeuvre poursuivie inlassablement par l'École dentaire de Paris, et un appel à son organisation administrative, si éloignée du formalisme interminable des institutions gouvernementales.

Cette attente fut justifiée, puisque, en moins de quinze jours, le nouveau service de "Michelet" fonctionna normalement, grâce à l'esprit pratique et libéral de l'administration de l'École qui, prévoyant un éternel retard dans les allocations et l'obtention du matériel d'exploitation, procéda vivement à son installation en apportant le mobilier et l'outillage des différents services de chirurgie, de dentisterie et de prothèse maxillo-dentaire.

Lorsque, le 25 août 1915, le sous-secrétaire d'Etat du service de santé vint inopinément visiter le service, il s'en montra si satisfait, que la cause défendue par les dentistes parut, sinon définitivement gagnée, du moins en très bonne voie et en acheminement rapide vers une décision favorable.

Parmi les malades du Lycée Michelet, nous trouvâmes un certain nombre de blessés des maxillaires et de la face, qui avaient été traités dans des formations sanitaires, *par des procédés autres que ceux préconisés par les dentistes*, et qui présentaient des consolidations vicieuses, des pseudarthroses ou des restaurations si imparfaites, que les malades s'accumulaient dans l'hôpital et s'y éternisaient faute de pouvoir décemment être licenciés par réforme, ou renvoyés à leurs corps avec des déformations si grandes et si horribles à voir!

Cette prothèse *trop tardive* n'était pas pour nous rebuter et, pour triste qu'elle soit, elle était une preuve vivante, hélas! de la véracité et de la sincérité de nos avertissements et de nos assertions d'avant la guerre.

Elle constituait un champ d'étude ou de travail intéressant et une extension des procédés jusqu'ici employés.

Mais elle montrait aussi l'ascendant irrésistible de nos méthodes, de nos soins et de nos travaux spéciaux sur l'Autorité et l'esprit militaire, et la reconnaissance officielle définitive de leur efficacité.

## 12. LES AFFECTATIONS DES DENTISTES MOBILISES

Jusqu'au commencement de 1915, moment de la création du Dispensaire Militaire, les soins des blessures de guerre et des affections dentaires avaient pu être assurés, à l'Ecole dentaire de Paris, par les membres du corps enseignant non mobilisés, les étudiants et les confrères bénévoles du Comité de secours.

Mais, à partir de cet instant, la progression des entrées fut si grande, qu'il devint impossible de faire face à toutes les exigences avec ce personnel trop restreint, et en n'y affectant que les matinées.

De tous côtés, des dentistes mobilisés dans les services de l'arrière nous écrivaient pour se plaindre de leur situation illogique, alors qu'ils *voyaient* rester sans soins *appropriés* tant de blessés des maxillaires et tant de militaires souffrant de lésions dentaires.

Nous avons, du reste, sous les yeux, dans le camp retranché de Paris, un exemple typique de ces affectations bizarres et baroques.

Notre collègue, le professeur Blatter, Directeur-adjoint de l'Ecole dentaire de Paris et Président de la Fédération dentaire nationale, était préposé, comme soldat de 2e classe, à la garde d'un magasin de pétrole; d'autres confrères surveillaient les communications, conduisaient des automobiles, ou circulaient dans des hôpitaux militaires, etc...

Les emplois les plus variés leur étaient dévolus, sauf celui de dentiste militaire, qui n'existait pas, mais dont le besoin se faisait sentir, chaque jour, avec plus d'intensité.

Nous ne dirons pas qu'il suffit de signaler ces anomalies pour qu'il y fût remédié, il y avait tant de réformes proposées qu'on ne savait à qui entendre!

Enfin, grâce à nos démarches pressantes, appuyées sur des faits et des nécessités de la plus grande évidence; grâce aussi à l'intervention de notre Président d'Honneur, Monsieur le Sénateur Strauss, nous eûmes la satisfaction de voir placer notre directeur-adjoint en sursis d'appel, avec affectation à l'Ecole dentaire de Paris, pour concourir aux services consacrés aux besoins de l'armée.

Le principe des affectations étant admis, et l'utilité grande de nos interventions se faisant jour et pénétrant dans l'esprit de l'Autorité militaire, d'autres Chirurgiens Dentistes furent commissionnés, d'abord isolément, puis par groupes, suivant l'extension de nos besoins.

Et c'est ainsi qu'à la fin juillet 1916, soixante-cinq praticiens

expérimentés, désignés par nous, collaboration aux oeuvres militaires de l'École dentaire de Paris, avec dix heures de présence journalière, assurant une production intensive de soins et d'appareils, dont les tableaux suivants, extraits des rapports mensuels de juillet, donneront une idée.

**STATISTIQUE DES SOINS ET TRAVAUX DU DISPENSAIRE  
MILITAIRE DEPUIS LE 5 AOUT 1914, ET  
PRODUCTION DE JUILLET 1916**

7608 militaires inscrits du 5 août 1914 au 26 juin 1916.  
631 militaires inscrits du 27 juin au 26 juillet 1916.

8239 militaires traités, en 63.179 visites, ayant donné lieu aux 146,807 opérations suivantes :

**A. Clinique de chirurgie dentaire.**

Opérations du 5 août 1914 au 26 juin 1916 . . .	33178		
Opérations du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916 . . .		3328	36506

**B. Clinique de dentisterie opératoire.**

Opérations du 5 août 1914 au 26 juin 1916 . . .	44508		
Opérations du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916 . . .		5235	49743

**C. Clinique de prothèse dentaire.**

Opérations du 5 août 1914 au 26 juin 1916 . . .	48208		
Opérations du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916 . . .		4754	52962

**D. Laboratoire de prothèse.**

Appareils du 5 août 1914 au 26 juin 1916 . . .	7010		
Appareils du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916 . . .		586	7596

Soins du 5 août 1914 au 26 juin 1916 . . .	132904		
Soins du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916 . . .		13903	
Soins du 5 août 1914 au 26 juillet 1916 . . .			146807

Les 586 appareils représentent le remplacement de 4320 dents.

**STATISTIQUE DES SOINS ET TRAVAUX DU COMITE DE  
SECOURS AUX BLESSES DEPUIS LE 9 SEPTEMBRE  
1914, ET PRODUCTION DE JUILLET 1916**

1345 militaires inscrits du 9 septembre 1914 au 26 juin 1916.  
49 militaires inscrits du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916.

1394 militaires traités en 14985 visites, ayant donné lieu aux 18702 opérations suivantes :

**A. Clinique de chirurgie.**

du 9 septembre 1914 au 26 juin 1916 . . . . .	7679		
du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916 . . . . .		512	8191

**B. Interventions préparées à la prothèse.**



du 9 septembre 1914 au 26 juin 1916 . . . . .	9206		
du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916 . . . . .		265	9471
<b>C. Appareils de prothèse restauratrice.</b>			
du 9 septembre 1914 au 26 juin 1916 . . . . .	985		
du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916 . . . . .		55	1040
Soins du 9 septembre 1914 au 26 juin 1916 . . . . .	17870		
Soins du 27 juin 1916 au 26 juillet 1916 . . . . .		832	
Soins du 9 septembre 1914 au 26 juillet 1916 . . . . .			18702

Blessés	{	169 fractures du max. supér. . . . .	appareils	{	101 de réduction
		449 fractures du max. simples : . . . . .			18' mixtes réduct. et contention
		239 fractures du max inf. multiples : . . . . .			19' de contention
		126 rétractions électriques : . . . . .			1.0 de rétractions électriques.
		411 affections dentaires diverses : . . . . .			356 de prothèse définitive, squelettique et dentaire.
-----		36 de prothèse ante-opératoire			
1394		4 de prothèse crânienne.	-----	1040	

### LES AUTOMOBILES DENTAIRES

Si l'organisation de centres dentaires à l'arrière et dans la zone de l'intérieur est chose relativement aisée, elle n'apparaît pas aussi simple dès qu'il s'agit des troupes de l'avant et surtout de celles de première ligne, à cause de leurs déplacements fréquents, empêchant toute installation.

C'est pour résoudre ces difficultés qu'ont été construites, sous l'inspiration des dentistes, les automobiles et les roulottes dentaires, cabinets-laboratoires parfaitement outillés et transportables, susceptibles de suivre les troupes dans leurs dérangements et de se rendre partout où leur utilité se fait sentir.

La première automobile dentaire fut inaugurée le 31 juillet 1915.

Une automobile dentaire est actuellement affectée à chaque corps d'armée.

### 16. L'AIDE CONFRATERNELLE AUX DENTISTES

#### FRANÇAIS ET BELGES VICTIMES DE LA GUERRE

Cette abominable guerre qui absorbe tant d'énergies pour la préparation et la conduite des hommes, du matériel, de l'approvisionnement, du service de santé, etc., laisse après elle un long cortège de douleurs, d'infirmités et de ruines, qu'il importe de calmer, d'amortir ou de réparer.

C'est à ceux qui, restés à l'arrière, sont les témoins constants de tant d'infortunes, qu'il importe de les examiner avec calme et sang-froid, non seulement pour les plaindre, mais pour y remédier dans la mesure du possible.

Outre l'institution officielle de pensions aux veuves et aux blessés, il s'est créé beaucoup d'oeuvres ayant pour but la restauration des localités détruites, le relèvement des industries ruinées par la guerre, etc.

Certaines de ces institutions, tout en venant en aide aux gens éprouvés, coopèrent en même temps au rétablissement des forces nationales, en leur restituant des travailleurs privés de la totalité ou d'une partie de leurs moyens d'action, soit par la perte de leurs biens, soit par des mutilations plus ou moins graves.

La Société de l'École dentaire de Paris ne pouvait manquer de s'intéresser à ces questions humanitaires.

A cet effet, elle a provoqué, en février 1915, la fondation de "*L'Aide confraternelle aux dentistes français et belges victimes de la guerre*", et elle a créé, dans son sein, "*l'Œuvre de la rééducation des mutilés*".

L'aide confraternelle se propose de secourir tous les confrères français et belges qui ont souffert de l'invasion ou pour la défense de leur Patrie, ainsi que les familles de confrères qui sont dans le besoin, du fait du départ du chef de famille mobilisé.

Cette Société, fondée sur les bases les plus libérales et les plus larges, réserve son appui à tous les confrères éprouvés, à quelque catégorie professionnelle qu'ils appartiennent, qu'ils fassent ou non partie de nos sociétés, non seulement par des secours pécuniaires, mais encore, en recherchant, pour eux ou pour leurs proches, des emplois rémunérateurs qui leur rendent, sinon tout le bien-être perdu, du moins une existence à l'abri du besoin, par l'usage de leurs facultés au travail.

Une vaste souscription internationale — à laquelle l'École dentaire de Montréal s'est empressée de participer — a été ouverte parmi les membres et les sociétés de notre profession, et le fonds de secours atteint déjà un chiffre assez important.

L'aide confraternelle a eu la satisfaction de pouvoir déjà, en maintes circonstances, démontrer l'utilité de sa création, mais elle estime que son rôle ira en croissant, suivant la progression des hostilités, et surtout, lorsque la guerre ayant pris fin, il sera possible d'envisager, dans l'ensemble, les détresses à soulager et le mal à réparer.

## 17. LA REEDUCATION DES REFORMES

Le rééducation des mutilés a pris, en France, un développement considérable.

De grands centres ont été fondés dans diverses régions, et Paris est un de ceux qui ont acquis le plus d'importance.

La rééducation des mutilés a pour objet de redonner un métier manuel ou de réapprendre leur métier aux blessés qui, du chef de leurs mutilations, ne peuvent plus s'adonner à leurs anciennes occupations dans les mêmes conditions de rapport qu'au paravant.

La profession de mécanicien-dentiste, qui n'exige pas la station verticale et qui peut être assez rémunératrice, convient notamment à des mutilés des membres inférieurs, et il était naturel de songer à elle pour aider quelques infortunés à se refaire une situation.

L'École dentaire de Paris n'y a pas manqué.

La section de stage de prothèse se prêtait beaucoup à cette tâche.

Un programme d'enseignement manuel et théorique a été élaboré; il est condensé de telle sorte qu'en dix mois, un mutilé ayant des dispositions — reconnues après un mois d'essai — peut parfaire son apprentissage de mécanicien-dentiste et être à même de gagner, en débutant, au moins trois francs par jour.

Une Société philanthropique, fondée à cet effet, assure aux mutilés leur entretien complet pendant ces dix mois; et l'École dentaire de Paris prend à sa charge, outre les frais d'enseignement, leur outillage et les matières premières nécessaires à leur éducation professionnelle.

Un crédit a été voté pour une section de douze mutilés.

A ce jour, quatre ont été admis, après vérification de leurs aptitudes, à l'emploi de mécanicien-dentiste, et sont en cours d'apprentissage.

## 18. SERVICE DE L'HOPITAL CANADIEN

Loin d'être contesté ou méconnu, le concours des dentistes français est, à présent, recherché par les autorités militaires du service de santé.

Depuis les décrets des 3 et 4 mars 1916, stipulant la création des corps des chirurgiens-dentistes de la guerre et de la marine, ces techniciens sont utilisés à tous les échelons des armées, tant pour les soins dentaires que pour ceux des blessures de la face.

Toutefois, par suite d'une erreur, qui a longtemps persisté et qui n'est pas encore entièrement dissipée, on s'était obstiné à penser que l'intervention du dentiste dans la prothèse maxillo-faciale ne devait et ne pouvait être que *tardiva*.

Malgré nos traités classiques et nos observations à ce sujet, la collaboration intime du chirurgien et du technicien, *aussi hâtive que possible*, était niée ou méconnue; et les blessés soignés par les Comités de secours étaient, le plus souvent, d'anciens blessés, porteurs de cicatrisations ou de consolidations osseuses plus ou moins vicieuses, ou de constrictions myopathiques des mâchoires, très anciennes, ce qui compliquait regrettablement la mission du dentiste, et rendait son rôle beaucoup plus long et plus difficile.

Après dix-huit mois d'expérience, des voix très autorisées, et notamment celle de M. Sébilleau, professeur de la Faculté de Médecine de Paris et chef du service de chirurgie maxillo-faciale de l'Hôpital "Lariboisière", à Paris, ont enfin publiquement reconnu l'indispensabilité de l'intervention *immédiate* du dentiste, aussitôt que le mutilé est introduit à l'Hôpital de l'arrière, et même à l'ambulance du front, avant son évacuation, dans certains cas.

Et notre distingué collègue, le Dr Pont, directeur de l'École dentaire de Lyon et chef du service de prothèse maxillo-faciale du centre de Lyon, a même imaginé une trousse comprenant un outillage simple, basé sur les principes de l'appareil d'Angle, pour l'immobilisation *immédiate* des fractures des maxillaires.

Depuis le début de son service à Lyon, en décembre 1914, le Docteur Pont a toujours fait concorder l'oeuvre du chirurgien et celle du dentiste; aussi se montre-t-il très satisfait des résultats.

Il en fut de même à Bordeaux, sous la direction du professeur Cavalié, directeur de l'École dentaire de Bordeaux.

Mais, ce qui est vérité en Province, est souvent, longtemps encore, erreur à Paris!

Enfin, le bandeau qui couvrait les yeux de nos dirigeants est tombé sans doute, puisque le concours de l'École dentaire de Paris a été demandé pour l'Hôpital Canadien, nouvellement installé sur le terrain de l'hippodrome de Saint-Cloud, aux portes de Paris, où l'on ne reçoit que des blessés *récents*.

Il nous est donc enfin donné d'exercer *normalement* notre ministère et de déployer *logiquement* nos méthodes; c'est-à-dire, en ce qui concerne les restaurations maxillo-faciales de procéder *d'arrière en avant*, d'immobiliser d'abord les fragments osseux, avant la suture

des muqueuses et de la peau, tandis qu'il nous fallait souvent faire sauter ces sutures prématurées, pour reprendre, *d'avant en arrière* un travail d'immobilisation squelettique très laborieux et dont les résultats étaient quelquefois déplorables et loin de nos conceptions esthétiques.

Pour tous ces blessés, plus de pseudarthroses, ces cauchemars des techniciens! Disons que c'est avec autant de satisfaction que d'empressement que nous nous sommes mis en relation avec l'administration et le Corps médical de l'Hôpital canadien, et que les bons rapports amicaux et professionnels que nous entretenons depuis longtemps avec nos confrères canadiens sont pour beaucoup dans l'émotion que l'appel de notre collaboration a provoquée en nous.

Cette émotion s'est justifiée, du reste, par l'accueil très aimable qui nous fut réservé par tout le personnel de l'ambulance et notamment par monsieur le Dr Roy, chef du service de chirurgie maxillo-faciale de cet important établissement.

Du 27 juin 1916 (Fondation) au 26 juillet 1916, il a été fait à l'Hôpital canadien de St-Clou<sup>1</sup> les opérations suivantes:

	Consultations . . . . . 22																											
	Interventions . . . . . 423																											
	Appareils . . . . . 12																											
Blessés	<table style="border: none;"> <tr><td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td><td>3 fractures du max. sup.</td></tr> <tr><td></td><td>12 fractures du max. inf. simples</td></tr> <tr><td></td><td>5 fractures du max. inf. multiples</td></tr> <tr><td></td><td>1 Rétractions cicatricielles</td></tr> <tr><td></td><td>1 Affections dentaires diverses</td></tr> <tr><td></td><td>—</td></tr> <tr><td></td><td>22</td></tr> </table>	{	3 fractures du max. sup.		12 fractures du max. inf. simples		5 fractures du max. inf. multiples		1 Rétractions cicatricielles		1 Affections dentaires diverses		—		22	<table style="border: none;"> <tr><td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td><td>6 de réduction</td></tr> <tr><td></td><td>2 de contention</td></tr> <tr><td></td><td>3 Mixtes, réduct. et contention</td></tr> <tr><td></td><td>1 de rétraction cicatricielle</td></tr> <tr><td></td><td>—</td></tr> <tr><td></td><td>12</td></tr> </table>	{	6 de réduction		2 de contention		3 Mixtes, réduct. et contention		1 de rétraction cicatricielle		—		12
{	3 fractures du max. sup.																											
	12 fractures du max. inf. simples																											
	5 fractures du max. inf. multiples																											
	1 Rétractions cicatricielles																											
	1 Affections dentaires diverses																											
	—																											
	22																											
{	6 de réduction																											
	2 de contention																											
	3 Mixtes, réduct. et contention																											
	1 de rétraction cicatricielle																											
	—																											
	12																											

## 19. LA PROPAGANDE SCIENTIFIQUE

Depuis 25 mois déjà, que dure cette guerre fantastique, suscitée par la mégalomanie des Allemands, les services médicaux se sont trouvés en présence, non seulement des blessures les plus épouvantables et des maladies les plus graves, dont s'accompagnent généralement ces drames d'extermination humaine, mais aussi de désordres très sérieux, encore mal définis et souvent mortels, provoqués par les abominables mélanges de leur chimie empoisonnée.

Malgré leur organisation plutôt rudimentaire du début de la guerre, les médecins, dont le talent et le savoir ne laissent rien à désirer, se sont tirés à leur honneur de toutes ces complications, dont beaucoup étaient imprévues.

Il en est résulté de nombreuses découvertes médicales et des procédés opératoires nouveaux, qui ont fait l'objet de présentations et de communications dans les sociétés médicales et chirurgicales, ainsi que dans les différentes Académies, les journaux scientifiques et même les grands "quotidiens".

De même, partis de rien, dans une voie nouvelle et hérissée de difficultés, les dentistes, par leur initiative individuelle ou collective, par leur savoir professionnel, par leur foi dans leurs méthodes, par leur inlassable ardeur assujettie au soulagement des défenseurs de la Patrie, sont parvenus à créer une oeuvre très importante, plus considérable même qu'ils ne l'avaient prévue, à cause de la guerre des tranchées où les blessures de la tête sont si nombreuses que les hôpitaux consacrés à cette spécialité débordent littéralement.

Au cortège classique des mutilations envisagées dans un enseignement normal, basé sur les guerres antérieures, moins longues, moins cruelles et moins populeuses, se sont adjoints des cas nouveaux et originaux, résultant de l'universalité de causes et de moyens plus variés et plus complexes, dus à l'abondance et à la puissance des engins de guerres actuels.

Tous ces cas, groupés par des observations minutieuses, ont permis, après l'analyse de chacun, la synthèse de tous, et la détermination de méthodes, au sujet desquelles il y a accord sur presque tous les points entre les différents centres dentaires militaires.

Malgré cela, quelques divergences d'opinion se produisent encore quelquefois sur certaines questions.

D'autre part, la dispersion dans tous les pays des concours individuels, entraîne celle des progrès dont chacun est susceptible et dont il est souhaitable de faire profiter l'ensemble des praticiens.

A cet effet, le Journal de l'École dentaire de Paris, l'Odontologie, a repris sa publication depuis décembre 1914, et il s'est employé à la vulgarisation des travaux qui lui ont été soumis.

Après cette première satisfaction de lecture, quelquefois un peu aride quoique toujours intéressante, le besoin de *causer* s'est présenté avec une intensité de plus en plus pressante, au fur et à mesure du développement de l'action dentaire militaire.

Des échanges de vues, réclamés de divers côtés, sont devenus nécessaires, et c'est pourquoi la Société d'Odontologie de Paris a repris ses assises, dès le 15 novembre 1915, et les tient très régulièrement depuis cette époque.

La première réunion de la Société d'Odontologie fut en quelque

sorte intime. Les convocations n'avaient touché que ses sociétaires et les techniciens militaires du camp retranché de Paris.

Mais déjà, l'exposé des travaux de chacun de ces centres parisiens et les dissertations qui s'y rattachèrent, eurent le plus grand succès et démontrèrent pleinement le besoin d'entente entre tous, pour l'éclaircissement de certains sujets, en même temps que pour l'accentuation et l'accélération des progrès déjà très sensibles, réalisés pendant les quinze premiers mois de guerre.

Aussi, dès les séances suivantes, les centres de Lyon, de Bordeaux, d'Amiens, de Toulouse, de Caen, de Rouen, etc... représentés par les Drs Pont, Cavalé, Blot, Sauvez, Lemerle, etc... vinrent-ils joindre leur large contribution aux communications des services du camp retranché de Paris, où s'illustrent les Drs Frey, Roy, Martinier, Villain, Ruppe, Robin, etc.....

Même le débat s'étend, et c'est le Dr Sébileau, professeur de la Faculté de Médecine de Paris et chef du centre de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale de l'hôpital Lariboisière, qui vient, en une magistrale conférence, exposer les résultats de ses observations depuis le début de la guerre, et affirmer de sa parole autorisée, l'absolue nécessité de la *collaboration intime et constante du chirurgien et du technicien*, dans le traitement des restaurations faciales.

## 20. LE CONGRES DENTAIRE INTER-ALLIES DE 1916

Au mois de juin dernier, eut lieu, à Londres, la réunion annuelle de la *British Dental Association*, et ses organisateurs la consacrerent uniquement à l'examen des questions se rattachant au traitement chirurgical et prothétique des blessures de guerre maxillo-faciales.

L'Ecole dentaire de Paris y était représentée par le Dr G. Villain, qui, dans son rapport, tout en exprimant son admiration pour les travaux personnels de beaucoup de confrères anglais, formulait le regret de n'y avoir pas pu développer des théories d'ensemble susceptibles de jeter la lumière sur certaines questions encore controversées, et de guider le praticien dans cette oeuvre si complexe des restaurations faciales.

En accord avec quelques confrères anglais partageant sa manière de voir, le Dr G. Villain proposa à la Société d'Odontologie de Paris, — qui l'approuva — l'organisation à Paris, pendant l'automne de 1916, d'un congrès dentaire inter-alliés.

Et c'est ainsi que se tiendra, à Paris, les 10, 11, 12 et 13 novembre prochain, un congrès dentaire spécialement consacré aux blessures

de guerre des maxillaires et de la face, à la prothèse et à la dentisterie militaire, et à l'organisation des services dentaires dans l'armée, *pour la guerre et l'après-guerre.*

Parmi les membres du Comité de patronage, nous relevons les noms :

Du Ministre de la guerre,

Du Ministre de la marine,

Des ambassadeurs ou consuls des puissances alliées; et le congrès aura pour président d'honneur :

M. Justin Godart, Sous-Secrétaire d'Etat du service de santé de l'armée.

Ce congrès ne comportera aucun à-côté, tels que : banquets, divertissements ou excursions; ce sera uniquement un congrès d'étude, le seul compatible avec l'état de guerre.

Mettant en pratique la devise générale actuelle des alliés, *l'Unité d'action sur l'unité de front*, qui contient implicitement cette autre formule : *l'Unité de toutes les actions au service de tous les alliés* — celles du matériel, des munitions, des inventions, des perfectionnements, des procédés, etc. — le Congrès dentaire inter-alliés aura pour objet principal de centraliser la science et le savoir, très épars, et de *mettre à profit pour tous l'expérience de chacun.*

Il ne s'attardera pas sur les procédés susceptibles de mettre en vue des personnalités; mais il s'attachera à faire ressortir les principes généraux et les méthodes tendant à simplifier et à vulgariser, ainsi qu'à offrir un guide sûr à tous ceux qui veulent s'employer à la guérison, et à la restauration des mutilés des maxillaires et de la face.

## 21. LES COMBATTANTS DENTISTES

Le concours des dentistes français au soulagement des affections de guerre est extrêmement considérable.

Nous nous sommes efforcé de l'énoncer aussi brièvement que possible.

Mais tous les dentistes mobilisés ne s'y sont pas employés; aucune loi ne leur ayant reconnu, avant la guerre, une affectation spéciale, beaucoup d'entre eux figuraient parmi les combattants ou les brancardiers du front.

Ils y ont bravement fait leur devoir, et, à tous les échelons, depuis le simple soldat jusqu'au capitaine, on en voit figurer parmi les héros mis en relief par des citations glorieuses.



Nous ne sommes pas encore en mesure de publier la liste complète de tous ceux qui se sont illustrés par leurs actes de courage et de bravoure, et de tous ceux qui sont morts ou qui ont été blessés au service de la Patrie; mais au tableau d'honneur appendu au siège de l'École dentaire de Paris, on relève les noms suivants que nous reproduisons non sans une grande émotion.

## MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

### PERSONNEL ENSEIGNANT

DÉBOIS, Chef de clinique, infirmier, fièvre typh. contractée.  
BERTRAND, Chef de clinique, soldat, tué à l'ennemi.  
KERN, Chef de clinique, S/s Lt, tué à l'ennemi.  
LABARRAQUE, Démonstrateur, soldat, tué à l'ennemi.  
TAMISIER, Démonstrateur, soldat, tué à l'ennemi.  
PRUNIER, Démonstrateur, soldat, tué à l'ennemi.

### ELEVES

MONIQUE, Elève de 3ème année, soldat, tué à l'ennemi.  
TOMASINI, Elève de 1ère année, infirmier, tué à l'ennemi.  
WAECHTER, Elève de 3ème année, mitrailleur, tué à l'ennemi, citation.

### PERSONNEL ADMINISTRATIF

GODIN, Comptable de l'E. D. D. P., tué à l'ennemi.

### ANCIENS ELEVES

BRIENTIN, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
BOUÑIOL, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
CARON, Chirurgien-dentiste, sergent, tué à l'ennemi.  
CASTANIER, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
GOUBET, René, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
GOUBET, Henri, Chirurgien-dentiste, caporal, tué à l'ennemi.  
GOUPII DES PAILLERES, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
HESSE, Chirurgien-dentiste, civil belge, fusillé à Liège.  
LANGRAVE, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
L'EDNOIR, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
PERIQUET, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
SOULLARD, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
VORBE, Chirurgien-dentiste, méd. aux., tué à l'ennemi.  
DELIONNET, Chirurgien-dentiste, infirmier, fièvre typ. contract.  
Hôpit.  
HALJEAY, Chirurgien-dentiste, S/s Lt, tué à l'ennemi.  
LEGRAND, Chirurgien-dentiste, soldat, fièvre typ. cont. Hôpital.  
RAFFANTI, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.  
FRANCIS, Chirurgien-dentiste, S/s Lt, Avr, combat aérien.  
PIGOT, Chirurgien-dentiste, soldat, tué à l'ennemi.

### BLESSES

LEMERLE, Méd. auxil., blessé à la poitrine et aux jambes.  
LEMIERE, Méd. auxil., blessé aux jambes.  
VAIS, Méd. auxil., blessé à la cuisse.  
LEFRANCOIS, soldat, blessé à la jambe droite, impotenee fonctionnelle.  
CLAIR, Dent. mil., blessé à la jambe, amputé.  
COTTAREL, Dent. mil., blessé, blessure grave.

DE CROES, Capte Inf. Ter., blessé gravement deux fois.  
MOOLEN, Soldat engagé, blessé grièvement.

## CITATIONS

### PERSONNEL ENSEIGNANT

Dr AFDY, professeur, croix de guerre.  
BRUSCHIERA, démonstrateur, croix de guerre.  
DAVY, chef de clin., croix de guerre.  
Dr FREY, prof. hon., légion d'honneur.  
Dr LEMERLE, G., professeur, légion d'honneur et croix de guerre.  
Dr LEMIERE, Prof. sup., croix de guerre.  
RENHOLD, Michel, démonstrateur, croix de guerre et médaille militaire.  
Dr VAIS, démonstrateur, croix de guerre.  
Dr G. ROBIN, professeur, croix de guerre.

### ELEVES

BILLET, soldat, croix de guerre.  
LEFRANCOIS, soldat, croix de guerre et médaille militaire.  
REY, soldat, croix de guerre et médaille militaire.  
WAECHTER, soldat, croix de guerre.

### PERSONNEL ADMINISTRATIF

LAMARO, capne inf. ter., croix de guerre.

### ANCIENS ELEVES

AUDEFRAY, S/Officier, croix de guerre.  
BARGELES, S/Officier, croix de guerre.  
BONNAFOUS, caporal, croix de guerre.  
BRILLE, dentiste mil., croix de guerre.  
CONORT, caporal, croix de guerre et médaille militaire.  
COTTAREL, dentiste mil., croix de guerre.  
de CROES, capne inf. ter., croix de guerre et Légion d'Honneur.  
DELIONNET, cap. infirm., méd. d'hon. de bronze pour soins aux contagieux.  
DU'CHANGE, dentiste mil., méd. d'honneur d'argent pour soins aux contagieux.  
FRINAULT, soldat franc., croix de guerre.  
GENNESSEAUX, S/officier, croix de guerre.  
HALLAY, S/Lieut., croix de guerre (tué).  
HENRY, sergent, croix de guerre.  
MERCIER, A., soldat franc., croix de guerre.  
MERCIER, C., soldat franc., médaille de St-Georges (4e Cl.) argent.  
MOOLEN, soldat franc. engagé, croix de guerre et médaille militaire.  
PLATTSCHICK, soldat franc., croix de guerre.  
Dr FROST MARECHAL, Méd. aide Maj., Officier de la Légion d'hon.  
VICAT, caporal, croix de guerre.

Les noms de ces héros resteront à jamais gravés dans nos annales professionnelles.

## 22. APERÇU DE LA SITUATION GENERALE ACTUELLE

Pendant cette guerre, où toutes les infamies sont perpétrées par les empires germaniques, l'ensemble des travaux faits par les den-

tistes français apparaît comme une oeuvre remarquable et considérable, dont ils peuvent légitimement être fiers.

Aujourd'hui, leur utilité de spécialistes dans l'armée est un fait démontré.

A l'heure actuelle, une vingtaine de centres de prothèse maxillo-faciale et une trentaine de services pour les édentés, inaptes à faire campagne, fonctionnent dans la zone de l'intérieur, et de nombreuses formations semblables sont en voie d'organisation ou en plein travail dans la zone des armées.

Si l'oeuvre est encore loin d'être aussi étendue que les dentistes le souhaitent et le conçoivent, étant données les masses d'hommes auxquelles elles s'adressent, elle s'impose et se développe cependant, chaque jour, *par la force inéluctable des services rendus*, et sa généralisation s'obtient progressivement, comme tout ce qui dépend des administrations centrales.

Ce sont les notions *antérieurement* acquises dans les Ecoles dentaires en dentisterie, en prothèse, en orthodontie et en physiologie générale, qui ont permis aux dentistes d'arriver aux résultats qui soulèvent actuellement l'admiration des autorités et du public, et la reconnaissance si touchante des malades et des blessés.

C'est grâce à cette science bien française qu'est la prothèse restauratrice, illustrée par les Delalain, les Préterre, etc. ; et, plus récemment, par les méthodes et les procédés de l'immortel Claude Martin de Lyon, et dont l'enseignement s'est maintenu *traditionnellement* dans les Ecoles dentaires françaises, que les dentistes se sont trouvés en état d'intervenir si utilement dans les mutilations qui résultent de la conflagration générale actuelle. Leur satisfaction peut se comprendre, étant celle du devoir accompli.

Et c'est ainsi que tous les rouages si nombreux et si complexes dont se composent les armées contemporaines, se sont créés ou perfectionnés, suivant les besoins ou les circonstances, et sont à même, à présent, de répondre aux plus grandes exigences.

Chez tous les alliés, les ressorts de l'énergie se sont tendus.

On est émerveillé de songer que toutes ces transformations se sont accomplies littéralement sous la formidable pression et sous le feu des ennemis !

Toujours est-il que, grâce à cette réaction aussi intelligente qu'énergique, au début de cette troisième année de guerre, on peut affirmer que la situation générale a bien changé, et qu'elle inspire aux alliés autant d'espoirs que de réflexions moroses à leurs ennemis.

Ceux-ci, du reste, laissent déjà percer leur inquiétude, à défaut de remords, devant le châtement qui s'approche.

Les rôles sont, à présent, renversés.

Longtemps les alliés, mal préparés à cette lutte gigantesque, durent sulâr le flot envahisseur et se borner à le contenir; mais l'heure du reflux est venue, et maintenant, ce sont leurs vagues puissantes et sans cesse accrues, qui déferlent contre les dignes amoncies du germanisme et qui nous préparent, lentement mais sûrement, cette paix des alliés qui, ainsi que l'a dit M. Aristide Briand, ne se conçoit que dans la victoire et par la victoire.



